



Guyancourt-Aubevoye

1 Avenue du Golf
78288 Guyancourt Cedex
API TCR LOG 0 60

01 30 03 22 93 (Guyan.) 02 32 77 63 09 (Aube.)

06 08 24 23 15 (Guyan.) 06 82 45 48 18 (Aube.)

01 30 03 22 94 (Guyan.) 02 32 77 61 45 (Aube.)

E.mail : tcr.sud@freesurf.fr

Le 11 Janvier 2002 - n°1

LE SYNDICAT SUD VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VOEUX POUR L'ANNEE 2002

GEODIS/CALBERSON

Renault ayant décidé de changer de sous traitant pour la logistique, les salariés de GEODIS/CALBERSON se sont mobilisés pour qu'il n'y ait pas de « laisser pour compte ».

Après 7 jours de grève et avec l'aide de certains syndicats Renault, ils ont obtenu satisfaction .

A travers cette lutte, la démonstration est faite que pour contrer les objectifs des patrons il n'y a pas d'autre solution que la mobilisation dans l'action.

Si il n'y avait pas eu de réaction la plupart des salariés de GEODIS/CALBERSON seraient probablement à la rue.

Ce conflit est le premier depuis la création du TCR, cela ne sera pas le dernier....

Les salariés de Renault devraient tirer les enseignements de ce conflit.

Des revendications existent :

- congés
- salaires
- restauration
- ...

CONGES

Non seulement la direction a fait accepter par certains syndicats que les 35 heures se réduisent à 10 jours de congés au lieu de 22, non seulement elle nous impose de les prendre quand elle veut comme pour la semaine 52 passée, mais maintenant ce sont les congés payés que la direction entend placer à sa guise.

En ce début d'année la direction tire à boulets rouges sur le positionnement de nos jours de congés :

- Dans certains secteurs les 4 semaines sont obligatoires au mois d'août.
- dans d'autres il est fortement conseillé d'y rajouter une semaine de capital temps
- le CRP fermerait totalement les semaines 32 et 33

■ dans d'autres encore il faudrait vider le compte capital temps individuel

■ pour les acteurs du projet 77, ce serait Juillet !!!!

Que va devenir l'étalement des vacances tant prônés par les gouvernements successifs ?

Comment vont s'organiser les parents séparés pour la garde des enfants ?

Comment faire comprendre à nos enfants que l'on ne pourra pas prendre nos congés en même temps qu'eux ?

Le ton est donné...

NOS CONGES QUAND ON VEUT ! !

SALAIRES

L'année 2002 verra pour certains d'entre nous une rallonge ou une promotion, par contre pour la grande majorité : rien.

Cela a été aggravé par le passage à l'euro car les prix ont été réajusté à la hausse.

Comme la mode est à l'augmentation des prix, notre revendication salariale est de

230 euros (à vos convertisseurs !) **chaque mois sur notre salaire de base.**

SODHEXO

Courant Décembre nous avons eu droit à une « enquête qualité ». Aujourd'hui le résultat de cette enquête ne nous est toujours pas communiqué.

Quelque soit le résultat, le début de l'année a commencé très fort, par exemple au restaurant des Arceaux, queue interminable, manque de vaisselle, choix des plats après 13h...inexistants.

La direction et la Sodhexo ont-elles l'intention de faire perdurer une situation qui se dégrade de jour en jour.

Congé paternité

A partir du 1^{er} janvier 2002 un nouvel article L122-25-4 du code du travail donne droit à l'ensemble des actifs un congé de 14 jours, à prendre dans un délai de 4 mois suivant la naissance, non fractionné et rémunéré à 100% du salaire net sous le plafond de la sécurité sociale (2352euros/mois).

Infos

*Plus de 80.000 adhérents aux différents syndicats SUD, assimilés ou G10 étaient représentés au congrès du 21 et 22 Novembre 2001.

Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

*Suite à une décision des prud'hommes, les 3 militants SUD sanctionnés d'une journée de mise à pied en Janvier 2000, ont été remboursés. Par contre SUD n'étant pas « représentatif » au moment des faits, tous les avertissements ont été maintenu.

Pour tout contact:

par téléphone : 01.30.03.22.93,
06.08.24.23.15

par fax : 01.30.03.22.94,

par portable :